

Diagnostic(e) immobilier - Pack PRO+

PROGPRO+

SF-F1242.1-1ère éd-mars2024 -- Pack PRO+

Objectifs

- Savoir définir les missions de diagnostics immobiliers obligatoires à son client et lui proposer des missions complémentaires
- Etre en capacité de conduire avec méthode une mission de diagnostics immobiliers en respectant chacune des réglementations spécifiques au domaine (gaz, électricité, amiante, plomb, termite DPE...)
- Avoir les aptitudes pour établir et rédiger des rapports réglementaires de diagnostics
- Piloter son activité de diagnostics immobiliers, pérenniser son activité et la développer

Les suites du parcours :

Après obtention des certifications professionnelles, d'autres formations complémentaires peuvent être envisagées :

- Formation PCR
- Formation aux risques liés à l'amiante sous section 4
- Formations aux mentions dans les domaines de l'amiante et de l'énergie
- Formation infiltrométrie
- Formation audit énergétique

Les taux de 2023 :

- Taux de satisfaction : 93% de satisfaction globale à la formation
- Taux de recommandation : 99.45% des stagiaires ayant suivi la formation nous recommandent

Public Visé

Tout public validant les pré-requis définis par les arrêtés compétences du DPE.

Durée

238.00 Heures

34 Jours

Pré Requis

Les pré-requis (passerelles) pour accéder à cette formation sont :

1. Savoir lire et écrire en langue française
 2. Attester :
 - d'un BAC +2 dans le domaine des techniques du bâtiment
 - **OU** d'une expérience professionnelle de 3 ans dans le secteur des techniques du bâtiment
- La validation à l'entrée en formation est réalisée lors d'un entretien individuel.

Parcours pédagogique

Conformément aux arrêtés de compétence en vigueur

Présentation et découverte métier (7 heures)

- Déroulement du parcours de formation
- Validation des pré-requis
- Présentation d'un cas concret ERP
- Présentation de la certification professionnelle et identification des besoins et des objectifs
- Débriefing de la journée (Questions/Réponses)

Notions de base du bâtiment (7 heures - e-learning)

- Connaître les principales structures du Bâtiment.
- Identifier et nommer les différents intervenants et documents techniques -réglementaires
- Connaître les termes techniques des structures, façades, toitures...
- Comprendre les bases des systèmes de ventilations, incendie, isolation...

Etat de l'installation intérieure de gaz (28 heures)

- Culture gazière, contexte réglementaire et normatif

- Domaine d'application du diagnostic
- Essais des appareils
- Mise en situation pratique

Constats des risques d'exposition au plomb (21 heures)

- Généralités
- Les composés du matériau plomb contenu dans les peintures
- Le risque sanitaire lié à une exposition au plomb
- Les dispositifs législatifs et réglementaires
- Méthodologie du constat de risque d'exposition au plomb
- Mise en œuvre méthodologique

Etat de l'installation intérieure électrique (35 heures)

- Généralités de l'électricité
- Les règles relatives à la sécurité
- Application du diagnostic selon les domaines
- Mise en œuvre méthodologique

Diagnostic amiante sans mention (28 heures)

- Généralités
- Dispositifs législatif et réglementaire liés à l'amiante
- Les normes et méthodes de mise en œuvre
- Techniques et méthodes de réalisation

Loi Carrez / Loi Boutin (7 heures)

- Contexte : La Loi Carrez
- Différentes notions de surface dans le bâtiment
- Le matériel de mesurage
- Le rapport de mission
- Cas pratiques

Diagnostic de Performances Energétiques sans mention (56 heures)

- Généralités du bâtiment
- Contexte réglementaire
- La thermique du bâtiment
- L'enveloppe du bâtiment
- Les systèmes
- Étude de cas et pratique

Etat relatif à la présence de termites (21 heures)

- Généralités
- Les termites
- Les textes réglementaires
- Les différents champignons et pourritures
- Le contrôle sur site en recherche de termites
- Mise en œuvre méthodologique

Examens blancs (14 heures)

- Examen théorique et pratique des différents diagnostics (Diagnostic termites, Diagnostic plomb, Diagnostic amiante, Formation D.P.E., Diagnostic gaz, Diagnostic électricité)

Passage des certifications professionnelles (2 jours)

*Les examens de certification personnelle se font auprès d'un organisme de certification indépendant, partenaire ou de votre choix, accrédité par le COFRAC – amiante, plomb, termites, gaz, électricité et DPE

Méthodes et moyens pédagogiques

MOYENS :

Livret de formation, diaporama interactif, exposés, démonstrations, questions-réponses, échanges d'expérience, étude de cas, mise en pratique, capitalisation connaissances professionnelles, visualisations illustrées de cas pratiques pour faciliter l'acquisition des compétences, matériel de vidéo projection, plateau technique (150m²). Plateforme pédagogique à distance. Accès à la digitale formation durant 60 jours

MÉTHODES :

Active, participative et démonstrative

MODALITÉS :

- Présentiel et e-learning
- Point en amont de la formation avec restitution du besoin
- Point en fin de journée de formatin, recueil des impressions, régulation de l'évolution pédagogique
- Evaluation à chaud de satisfaction en fin de formation.

Informations modalités et delais d'inscription

DATE :

nous consulter ou sur <https://www.sonelo.com/>

LIEUX :

Site de formation : Les-Alluets-le-Roi (78) ou Avignon (84)

MODALITÉS ET DÉLAIS D'INSCRIPTION :

Si prise en charge directe : bulletin d'inscription signé 15 jours avant la formation (paiement avec retour de la convention signée)

Si prise en charge par un organisme financeur : envoi du dossier de financement à compléter de 15 jours à 3 mois avant la formation selon le financeur (accord de prise en charge 7 jours avant le début de formation) Envoi des documents par mail à contact@sonelo.fr ou courrier à SONELO 2 rue traversière 78580 LES ALLUETS-LE-ROI

Le tarif de 7000euros Net de taxe comprend une enveloppe certification de 1800euros Net de taxe

Qualification Intervenant(e)(s)

Equipe technique SONELO et/ou partenaires référencés

Méthodes et modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis pour chaque module : un QCM pour validation par module (note minimale de 10/20).

- Dossier documentaire comportant les pre-requis pour validation de la Certification professionnelle.

Validation de la pratique et de la théorie par le dossier documentaire validé par le jury : l'ensemble des blocs de compétences est à valider pour obtenir la certification professionnelle

Modalités d'Accessibilité

Nous contacter préalablement pour les personnes en situation de handicap

€ Tarifs (net de taxes)

Inter (Par Stagiaire) : **7 000.00 €**

Intra (Par Jour) : **Nous consulter**

Effectif

De 5 à 17 Personnes



Contactez-nous !

SONELO Formation

Tél. : 01.39.75.36.96

Mail : contact@sonelo.fr